

Lauréats André Chastel

L'Institut national d'histoire de l'art et l'Académie de France à Rome – Villa Médicis ouvrent l'appel à candidatures pour la sélection des lauréats André Chastel 2016

Depuis 2010, dans le cadre d'échanges scientifiques, l'Institut national d'histoire de l'art et l'Académie de France à Rome – Villa Médicis attribuent chaque année **trois bourses de lauréats André Chastel** pour des recherches de niveau post-doctoral portant sur les périodes moderne et contemporaine.

Ces bourses sont destinées aux chercheurs en histoire de l'art (maîtres de conférences, professeurs des universités, conservateurs du patrimoine, chercheurs indépendants et commissaires indépendants), français et étrangers, souhaitant se rendre à Rome pour effectuer des recherches dans les institutions romaines et/ou italiennes. Ces recherches doivent porter sur les périodes moderne et contemporaine. Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente ou être conservateurs du patrimoine. Le montant de la bourse s'élève à 1500 euros et les lauréats sont logés à Rome, à la Villa Médicis, pour une durée de quatre à six semaines, entre janvier et décembre, hormis le mois d'août (participation aux frais d'entretien : 10 euros par jour).

COMMISSION DE SÉLECTION

La commission de sélection est composée du directeur général de l'INHA, du directeur de l'Académie de France à Rome, du directeur du département des études et de la recherche de l'INHA, du chargé de mission pour l'histoire de l'art à l'Académie de France à Rome et d'une personnalité extérieure (Thomas Kirchner, professeur à l'Université de Francfort sur le Main, directeur du Kunstgeschichtliches Institut – Centre allemand d'histoire de l'art – à Paris). La commission se réunit une fois par an, en novembre, pour choisir les lauréats.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature pour la **sélection 2016** doivent parvenir à l'INHA et à l'Académie de France à Rome au plus tard le **15 octobre 2015 avant minuit**. Ils pourront être rédigés en français, en italien ou en anglais.

Le dossier doit comprendre :

1. Une lettre de candidature adressée au directeur général de l'INHA et au directeur de l'Académie de France à Rome.
2. Un programme de travail détaillé (4 pages maximum) comprenant :
 - une présentation générale de la recherche (20-30 lignes) ;
 - un argumentaire explicitant la nécessité de la présence du candidat à Rome dans le cadre de son sujet de recherche (15-20 lignes);
 - les institutions de recherche où se trouvent la documentation et les archives à consulter (1-2 pages maximum).

3. Une attestation de deux personnalités scientifiques appuyant la candidature.
4. La fiche de renseignements dûment remplie, à télécharger sur le site de l'INHA : www.inha.fr (Recherche > Le Département des études et de la recherche > Appels à candidatures > Liste annuelle des appels à candidature > Bourses André Chastel) ou sur le site de l'Académie de France à Rome : www.villamedici.it (Résidences > Lauréats).

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail aux trois adresses suivantes :

INHA : Chantal Georgel chantal.georgel@inha.fr

Académie de France à Rome – Villa Médicis :

Jérôme Delaplanche jerome.delaplanche@villamedici.it

Patrizia Celli patrizia.celli@villamedici.it

Sous la tutelle du **ministère de la Culture et de la Communication**



